



# Lettre d'information de Saint-Augustin

N°3  
Déc.  
2022

## Édito

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous ,

Nous tournons la page de 2022, en espérant laisser derrière nous la crise sanitaire qui a perturbé notre vie quotidienne.

J'aurais tout d'abord une pensée pour nos amis qui nous ont quittés cette année , bien trop tôt et bien trop vite.

Je souhaite adresser un message de soutien et de réconfort à ceux et celles qui sont isolés ou touchés par la maladie ou le deuil.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation du prix de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (famille et collectivité).

Au niveau municipal il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces et raisonnées ;

- Remplacement du chauffage au fioul de la mairie par une chaudière à granulés.
- Une réflexion est ouverte pour un nouvel éclairage LED, moins énergivore sur la commune ; une étude de la durée de l'éclairage public sera également réalisée

Les travaux de l'église ont commencé.

En ce qui concerne, les travaux de la poste ils devraient débuter courant février.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village et j'espère sincèrement que leur installation comblera toutes leurs espérances.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, quelles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de Famille.

*Marcel Auboiron, Maire*



### Contact

Mairie de St Augustin  
Le Bourg - 19390 Saint-Augustin  
Tel : 05 55 21 32 77  
Mail :  
[mairie.saint.augustin@orange.fr](mailto:mairie.saint.augustin@orange.fr)

### Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et  
vendredi matin : de 09h00 à 12h00  
Le Vendredi : 16h30 à 18h30  
Permanence du maire et des  
adjointes le samedi matin de 10h à  
12h00

# La Mairie en action

## Les travaux réalisés en 2022

### Travaux de rénovation énergétique

Installation d'une chaudière à granulés pour le chauffage de l'école et de la mairie.

Coût : 108 000 € financé à 60% par le département et l'Etat



### Cimetière

Les agents communaux ont nettoyé le mur du cimetière



### Les travaux de voirie

*Rue de la grave*  
Réfection du chemin de Maurissou

*A Chauzeix*  
Enrobé réalisé par Tulle Agglo



### Acquisition de matériel

Achat d'une balayeuse mutualisée avec la mairie d'Orliac de Bar  
Achat d'une saleuse  
Achat d'un nettoyeur à haute pression thermique  
Changement du terminal de paiement à carte de la station service pour mise aux normes

# La Mairie en action

## Les travaux en cours

Restauration de l'Eglise : Démarrage de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux



### PLAN DE FINANCEMENT ET PLANNING PREVISIONNELS DES TRAVAUX

Dépenses		Recettes	
HT	140 000	Etat	56 000
		Région	16 800
		Département	39 200
		Total subvention	112 000
		Commune HT	28 000
			40%
			12%
			28%
			80%

## La Poste

Déménagement du bureau de la Poste dans les locaux de la mairie en vue des futurs travaux. Coût prévisionnel : 133 800 €HT, financé à 80%. Démarrage des travaux prévu en février.

Le site internet de la commune est en ligne !

[www.saintaugustin19-mairie.fr](http://www.saintaugustin19-mairie.fr)



# La Mairie en action

## La mairie vous informe

- ✓ Afin de renforcer notre équipe technique et de soutenir notre employé communal par rapport à l'accroissement d'activité un agent contractuel a été recruté. Monsieur Patrick Péchadre pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022,
- ✓ Effectifs de l'école : 44 élèves sur le RPI dont 14 à l'école de Saint Augustin
- ✓ Refus projet éolien
- ✓ Le SIVU de la Vallée de la Douyge va élargir son service de garderie le mercredi. La garderie sera ouverte de 7h15 à 18h30.
- ✓ Vente d'un lot au lotissement du champ paillard pour 14 999 €. Il reste un lot disponible d'une superficie de 1316 m<sup>2</sup> au prix de 13 107,36 €.
- ✓ Le maire et les adjointes sont présents tous les samedis matin à la mairie à partir de 10h . Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.
- ✓ Rappel DAE (défibrillateur automatique externe) il est situé sur la place de l'Eglise dans l'ancien local bascule sous la sacristie (chemin du presbytère)



## RAPPEL comportement civique



# La Mairie en action

## Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 17 septembre après midi, les nouveaux arrivants ont pu découvrir les associations de la commune lors d'une rencontre organisée à la salle des fêtes.



## Repas de Noël offert aux aînés

Après 3 ans d'annulation, le dimanche 4 décembre a eu lieu le traditionnel repas offert aux aînés à la salle des fêtes. Le repas a été préparé par le Rucher des Bruyères du pont du mas. Ceux qui n'ont pas pu y assister ont bénéficié d'un bon repas à emporter. Les personnes en maison de retraite se verront offrir une boîte de chocolat. Un grand merci au groupe folklorique La Manaïda pour l'animation.



# La Mairie en action

## BAVARD'AGE – UNE SOURCE NOUVELLE DE PARTAGE

Voilà bientôt 2 ans que le 1<sup>er</sup> contrat de Bavard'âge a été conclu entre une bénévole et une personne accompagnée .

Ces rencontres régulières permettent de créer du lien social et de rompre l'isolement des personnes seules.

Les bénévoles, que la municipalité remercie vivement pour leur engagement, exercent leur rôle avec amabilité, rigueur et compétence.

Ils participent régulièrement à des formations proposées par l'instance de Coordination et de l'Autonomie de Corrèze afin de mieux appréhender les diverses situations qui peuvent se présenter à eux.

9 bénévoles sont toujours à l'écoute des personnes qui les accueillent afin de les distraire et de leur rendre la vie beaucoup moins monotone. Jeux, promenades, discussions etc. ... sont des moments d'échanges et de bonheur pour tous.

4 autres bénévoles sont à ce jour disponibles et peuvent donc rendre visite à leur domicile aux personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent.

Si vous souhaitez vous joindre à nous comme bénévole ou pour être accompagné par un bénévole vous pouvez prendre contact avec : Odile GERAUDIE - Conseillère Municipale – Déléguée à l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze - Tel : 06. 83. 99. 91. 90 - Mail : [odile.geraudie@orange.fr](mailto:odile.geraudie@orange.fr)

*(Ces rencontres se pratiqueront, bien évidemment, avec toutes les conditions sanitaires qui s'imposent)*



## Projets à venir

- **Restauration de l'Église** – lancement des travaux de la deuxième tranche prévue en 2023
- **Travaux de la Poste** : réaménagement du bureau de la Poste, création d'un nouvel espace pour une activité potentielle, accès handicapé et remplacement de la chaufferie
- **Mise aux normes** des toilettes situées sur le **foirail**
- Projet de **construction d'un bâtiment technique** de la commune (entrepôt du matériel, local pour les agents communaux, mise à disposition d'un local chasse). Le bâtiment serait construit en bois et équipé de panneaux photovoltaïques.
- Installation d'une **borne pour recharge pour voitures** électriques offert par l'association Zigzaguer en Corrèze
- **Aménagement espace public** : installation d'équipement sportif (parcours santé) au stade, rénovation du revêtement du parking de l'école



Travaux en cours

# Actualité des associations

## FOYER RURAL

Cette année 2022 nous a permis de tous vous retrouver. Nous avons débuté par un concours de belote en février : franc succès, celui-ci étant le tout premier organisé en Corrèze après les années COVID. Les manifestations d'été : Saint Jean, collaboration avec l'association Zigzaguez en Corrèze pour les fous du volant, fête des fours, fête votive se sont déroulées sous un soleil de plomb.

Les marchés du mercredi remportant toujours un franc succès. Deux marchés gourmands se sont déroulés sous la halle du foirail.

La saison se termine par les repas tête de veau (octobre) et pot au feu (novembre).

L'assemblée générale se tiendra cette année le jeudi 15 décembre à 18 heures à la salle des fêtes.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Amicalement, Monique Bouillon.**

## CALENDRIER FESTIVITES 2023 DU FOYER RURAL

Vendredi 10 février : concours de belote

Samedi 17 juin : fête de la Saint Jean

Samedi 8 et dimanche 9 juillet : les fous du volant

Samedi 22 juillet : fête des fours

Samedi 26 et dimanche 27 août : fête votive

Samedi 16 décembre : assemblée générale

# Actualité des associations

## APE DU RPI SAINT AUGUSTIN – CHAUMEIL – ORLIAC DE BAR



Toute l'association des parents d'élèves tient à remercier les parents, les habitants ainsi que monsieur le maire et tous les conseillers municipaux de leur implication lors des manifestations sur l'année scolaire 2021/2022 et 2022/2023.

Nous espérons vous trouver nombreux lors des futures activités :

- Carnaval
- Repas de printemps le 25 mars
- Vide grenier avec randonnée marche et vtt le 14 mai 2023.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et une heureuse année 2023.

***L'APE Saint Augustin, Chaumeil, Orliac de bar***



# Actualité des associations



## Bibliothèque Municipale de Saint Augustin

### Gérée par l'association « L'Arbre aux Papillons »

La bibliothèque vous accueille le mercredi de 14 h à 16 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h. L'inscription est gratuite et valable sur tout le réseau des bibliothèques de Tulle Agglo.

*Dans le secteur jeunesse*, vous trouverez : des albums pour les petits, des bandes dessinées, des contes, des romans pour tous les âges, des CD et des DVD.

*Dans le secteur adulte*, vous trouverez : des romans, des documentaires, des BD, des livres en gros caractères, des revues, des CD et des DVD.

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, nous pouvons vous réserver ces documents dans les autres bibliothèques du réseau.

L'association « L'Arbre aux Papillons » propose plusieurs fois par an des animations (soirée contes, conférences...)

N'hésitez pas à nous rendre une petite visite, nous vous accueillerons avec plaisir.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 21 janvier à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint Augustin, un goûter sera offert à la fin de la réunion. Nous vous attendons nombreux.

### Section Scrapbooking

Fondée en septembre 2009, la section scrapbooking du Foyer Rural de Saint Augustin permet à ses adhérentes d'échanger des idées, des techniques et du savoir-faire autour de l'activité de scrapbooking. Le mot scrapbooking vient de l'anglais scrap : morceau, bout ou reste et de book : livre. C'est un loisir créatif qui permet de mettre en valeur des photographies en les intégrant dans un décor de manière esthétique.

Les réunions ont lieu à la Salle des Fêtes de Saint Augustin le mercredi de 18 h à 20 h 30, toutes les deux semaines selon un planning établi à l'avance.

Nous disposons d'un matériel adapté tel que tampons, outils de découpe, papiers, embellissements... mis à la disposition des adhérentes.

Nous organisons aussi, au moins une fois par an,

des ateliers où des professionnelles viennent nous proposer

un projet sur une demi-journée ou une journée.

**Pour tout renseignement : Françoise Bourzeix 06 63 70 55 97**



# Actualité des associations

## Groupe folklorique La Maïnada

Lors de sa création en 1978, notre groupe ne portait pas de nom particulier. Ce n'est qu'en 1983 que le groupe s'appela la « **LA MAÏNADA** ».

« **LA MAÏNADA** » : une bande de gamins, que nous gérons dans la simplicité et la bonne humeur. Quarante ans après « **LA MAÏNADA** » existe toujours et se compose de musiciens (accordéons, violons, vielle) et de danseurs enfants et adultes. Tout les vendredi soir la troupe se retrouve à la salle des fêtes dans une bonne ambiance.

« **LA MAÏNADA** » est un élément incontournable de la vie communale. Elle est la manifestation du trait d'union entre les générations anciennes et d'aujourd'hui.

Nous pouvons vous apporter de la bonne humeur en animant : les banquets, centre de loisirs, maisons de retraites, défiles des rues, mariages, animation de fêtes de toutes sortes.

Vous aimez la danse, la musique et surtout partager de bons moments entre amis alors venez nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : [lamainada19@gmail.com](mailto:lamainada19@gmail.com)

- Mme FEUGEAS LILIANE 06 89 48 68 94
- M. MARTINIE GERARD 06 79 45 29 09

## Section Gymnastique

Venez nous rejoindre tous **les mardis de 15h à 16h à la salle des fêtes de St Augustin**, les cours sont dispensés par une monitrice diplômée de Profession sport.

Chacun peut y trouver une pratique adaptée à sa condition physique, à ses capacités.

**L'objectif étant** d'améliorer sa souplesse, de conserver son équilibre, préserver la mobilité des articulations, tonifier les muscles sans effort violent, soulager le mal de dos avec un renforcement des muscles profonds de la colonne vertébrale, apprendre à mieux utiliser son corps au quotidien, se relaxer et mieux respirer pour évacuer le stress et les tensions.

Ces séances sont autant de moments de plaisir et de liens sociaux, agréables et sans risques, où l'on prend soin de sa santé, de sa vitalité, dans une atmosphère détendue.

Dans le but de faire découvrir notre discipline 2 séances découverte sont offertes gracieusement et sans engagement.

**Le bureau :** Présidente : Gisèle CHASSAING - Trésorière : Françoise MARTIN - Secrétaire : Jocelyne SAUVENT

**Pour tout renseignement :**  
Jocelyne 06 23 77 03 75  
Françoise 06 87 45 66 73

# Actualité des associations

## Jumelage

Il existe en France 4 communes nommées ST AUGUSTIN en Seine et Marne, Maine et Loire, Corrèze et Charente maritime, grâce à la volonté d'un homme M. Roger GUENEAU et sous l'égide d'une poignée de volontaires, le jumelage des quatre ST AUGUSTIN de France a vu le jour pour la première rencontre en 1979 en Charente maritime. Depuis, tous les ans, les St Augustinois se retrouvent dans une commune pour passer un bon moment de convivialités.

**En 2023, les St Augustinois se retrouveront en CORREZE les 29, 30 avril et le 1er mai**

### Programme du week-end des 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2023

- **Samedi 29 avril**

Accueil des participants à la salle des fêtes à partir de 11 h.

11 h 30 Pot de bienvenue suivi d'un buffet froid

15 h plusieurs possibilités de visite :\_Visite du comptoir d'herboristerie / Visite d'une exploitation d'élevage / Visite des landes à bruyères et myrtilles

- **Dimanche 30 avril**

9 h départ pour Pompadour pour la journée

Visite du château, du haras, de la Chapelle Saint Blaise

20 h repas animé à la salle des fêtes

- **Lundi 1<sup>er</sup> mai**

9 h marché des producteurs locaux

10 h 30 participation du groupe folklorique « la Maïnada » avec initiation aux danses limousines

11 h 30 cérémonie du jumelage et pot de l'amitié

12 h 30 repas animé

Si vous avez l'intention de vous investir pour accueillir chez vous une ou plusieurs personnes qui participent au jumelage des quatre ST AUGUSTIN de France (nuits du 29 et 30 avril 2023 + repas du samedi soir et deux petits déjeuners), vous pouvez contacter :

- Mr MARTINIE Gérard 06 79 45 29 09
- Mme BOURZEIX Françoise 06 63 70 55 97
- Mme CHAUZEIX Evelyne 06 30 52 20 98

***La section jumelage compte sur vous pour que nous puissions accueillir dignement nos participants des autres St AUGUSTIN de France.***

# Actualité des associations



## LES CHATS LIBRES DE ST O



En cette fin d'année 2022, une nouvelle association a vu le jour à Saint Augustin.

Elle s'appelle «**Les chats libres de St O**» et a pour objectif la défense et la protection des chats errants de Saint Augustin. En effet, la population féline joue un rôle fondamental en contenant les rats, souris et autres nuisibles de nos campagnes.

Depuis l'arrêté du 03/04/2014 les mairies ont l'obligation de stériliser, identifier puis relâcher les chats errants. C'est ainsi que depuis 2019, 55 chats errants ont été stérilisés et identifiés sur Saint Augustin. Ces actions ont été financées à la fois par notre commune et par l'association «30 millions d'amis». Elles demandent néanmoins beaucoup de temps et de mobilisations individuelles et c'est en cela qu'une association permettra de fédérer des bénévoles autour d'un projet commun.

L'association «Les chats libres de St O» fera ainsi procéder à la stérilisation et l'identification des chats errants dans le but de réduire la surpopulation féline de manière légale.

Elle encouragera et accompagnera également l'adoption de chatons et de chats adultes socialisés. Enfin des actions ponctuelles de sensibilisation et d'information seront réalisées afin de favoriser une meilleure intégration des chats sur notre commune.

La cotisation annuelle est fixée à 20 € et permettra d'effectuer des stérilisations et identifications de chats supplémentaires.

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, nous signaler des chats errants, faire une adoption ou un don, vous pouvez contacter :

*Mme Françoise MARTIN au 06.87.45.66.73 / Mme Sandra LANDRA au 06.63.47.01.49*

# Actualité des associations

## FOYER DES MONEDIERES SAINT-AUGUSTIN (loi de 1901)

Nous organisons :

- Des sorties d'une journée ou plusieurs jours
- Des repas (dansants)
- Des lotos
- Des assemblées générales

Les jeudis, à partir de 14 h, nous nous retrouvons dans une salle, mise à notre disposition par Mr Le Maire, pour jouer aux cartes et différents jeux

Venez nous rejoindre pour passer de bons moments.

**Présidente MAS Christiane 05 55 27 21 37**

## Société communale des chasseurs

La société communale des chasseurs de Saint Augustin est une association type loi 1901 créée en 1954 ayant pour but une gestion de la faune sauvage sur le territoire.

Elle est composée:

- D'une équipe principale qui compte en moyenne une trentaine de chasseurs, chassant tous types de gros gibier (sanglier, cerf, renard, ...),
- D'une petite équipe (une douzaine de chasseurs), chassant uniquement le chevreuil.

Environ 70 cartes sont vendues annuellement, comptant également les chasseurs de petit gibier (perdrix, faisans, bécasses,...).

Son bureau a été modifié en 2022, ayant pour président Joanet Imbert, comme secrétaire Jean-Michel Picard, et pour trésorier Daniel Cheze.

# Actualité des associations

## Association saint Augustin

Courriel : [association\\_saintaugustin@orange.fr](mailto:association_saintaugustin@orange.fr)  
<https://association-saint-augustin-correze.fr>  
tél : 06 08 60 81 01



Gravure de Kurt Mair

Madame, Monsieur, Chers amis,

La commune de Saint-Augustin poursuit la restauration de son église. L'ensemble du programme est accessible sur le site : <https://association-saint-augustin-correze.fr/eglise-de-saint-augustin/le-projet-de-renovation/>

Afin de soutenir cette action, financée par l'Etat – DRAC (40%), le Conseil départemental de la Corrèze (28%), la région Nouvelle-Aquitaine (12%), la commune de Saint-Augustin et les dons privés (12%), l'association saint Augustin, en charge de la collecte, espère trouver, par cet appel à votre générosité, l'apport complémentaire nécessaire.

L'église de Saint-Augustin est un élément majeur de notre patrimoine communal, religieux, artistique et culturel. Ces travaux et ces embellissements nous permettront de poursuivre l'œuvre entamée il y a déjà de nombreuses années pour que vive ce lieu unique, au cœur de notre village.

En espérant votre aide et votre soutien, nous joignons à cette lettre un bulletin de don qui permettra à chaque donateur de bénéficier d'un reçu fiscal. Toute contribution, même modeste, sera la bienvenue. En vous remerciant par avance de ce geste généreux, nous vous adressons l'expression de notre plus vive sympathie. Pour le conseil d'administration de l'association saint Augustin.

Le président, Jean Maison.

### BULLETIN D'ADHESION



*L'Association saint Augustin a pour objet d'agir dans le domaine culturel par la promotion de l'œuvre de saint Augustin, à travers l'organisation de conférences, manifestations, ateliers, concerts, rencontres, voyages, expositions et par la réalisation de toute action susceptible de satisfaire ce but, notamment la valorisation et la restauration du patrimoine culturel et architectural situé sur la commune de Saint-Augustin en Corrèze. Les donateurs bénéficieront des réductions d'impôts prévues par la loi.*

*Chaque donateur se verra adresser un reçu fiscal.*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... courriel : .....

Souhaite effectuer un don de : ..... euros

Don par virement sur le compte bancaire de l'Association saint Augustin

IBAN FR76 1680 6099 3966 1201 9556 606 BIC AGRIFRPP868

Référence du virement : .....

Don par chèque à l'ordre de « Association saint Augustin »

Chèque à joindre à ce bulletin

Souhaite  Ne souhaite pas que mon nom apparaisse sur la liste des donateurs

**Date et signature du donateur :**

**DROIT D'ACCES :** Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal.

Pour toute information, vous pouvez contacter l'Association saint Augustin à [association\\_saintaugustin@orange.fr](mailto:association_saintaugustin@orange.fr). Conformément au RGPD du 28 mai 2018 et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès pour rectification, limitation, portabilité ou effacement sur simple demande écrite auprès de l'Association saint Augustin, Mairie de Saint-Augustin, 19390 Saint-Augustin. Vos données ne seront en aucun cas communiquées à des tiers, associations ou entreprises, en dehors du strict traitement de votre don.

# Actualité des associations

LES NEWS DE ZIGZAGUEZ EN CORREZE !!



## TWIZYGZAGUEZ, les secrets d'une saison 2022

A l'heure d'une mise au repos bien méritée, les derniers Twizygzagueurs ont pu savourer les paysages colorés de l'automne sous un soleil encore quasi estival !!! Eh oui, les fabuleux E-TWIZY – vous savez ces véhicules biplaces électriques de taille XXS - ont continué à déambuler sur les routes en Zigzag Corrésiennes durant tout l'été. Sans un bruit, toujours aussi agile, avec de nouveaux Twizygzagueurs en herbe à leurs bords, ils ont pu faire vivre une aventure hors du commun à la découverte de secrets bien gardés de notre chère Corrèze. Un des 2 TWIZY 45 mis à disposition gratuitement par le Conseil Départemental de la Corrèze.



Fort d'une escouade de trois Twizy, dont deux mis à disposition par le Département de la Corrèze, avec à leur bord des touristes émerveillés ou des locaux à la redécouverte d'un territoire, vous les avez certainement vu passer dans les Monédières . 2022, c'est aussi l'année d'une reconnaissance avec la labélisation Origine Corrèze. On l'espérait, elle est arrivée et on compte bien lui faire honneur en poursuivant notre FUN ECO TOUR à la découverte des secrets de la Corrèze.

C'est le moment de dire à bientôt pour de nouvelles aventures avec une saison 2023 qui s'annonce pleine de nouveautés. Une rumeur laisse à penser qu'on pourrait même voir déambuler notre E-TWIZY à la Capitale afin de faire la promotion de notre Corrèze Verte. Des Twizygzagueurs Corrésiens en plein Paris, ça vous tente alors venez nous rejoindre !!! Attention le nombre de places sera limité !

# Actualité des associations

## LES NEWS DE ZIGZAGUEZ EN CORREZE !!

### Le 4ème Festival de la Micromobilité

Une fois de plus le 9 juillet 2022 a permis au plus grand nombre de découvrir des véhicules insolites à 2,3 ou 4 roues thermiques ou électriques.

### 2023 objectif 50 véhicules pour le rallye

La bourse jouets miniatures et voitures à pédales a pris sa vitesse de croisière, et selon les dires des exposants, cette petite bourse a tout d'une grande. Certains ont déjà réservé leur place pour 2023. L'exposition sur la twingo a également été appréciée, et depuis on a jamais vu autant de TWINGO dans le bourg de St Augustin. Des Twingo, mais aussi des véhicules atypiques thermiques ou électriques. Quand on vous disait que St Augustin allait devenir la capitale «Limousine » - on va rester sobres !!!! des véhicules XXS. Le jeu des 10 bornes a permis aux participants de faire rouler leur véhicule ainsi que la parade finale. Bref une journée réussie. Et pour 2023 Alors....



En route pour une nouvelle saison TWIZYGZAGUEZ en Corrèze et pour le 5ème Festival XXS qui se déroulera les 8 et 9 juillet 2023 avec un programme à couper le souffle, notamment avec le retour du rallye le samedi. On va vous étonner maison a déjà reçu une première réservation, de Belgique s'il vous plaît !! Pour le plaisir de rouler sur nos petites routes Corrèziennes et pour l'accueil. Eh oui, l'accueil et convivialité, les deux maîtres mots de cette manifestation !!!!

*On profite de ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui nous apportent leur aide. Le Département de la Corrèze soutien financier et prêt des véhicules, la Commune de St Augustin pour son soutien financier et technique, les commerçants et artisans locaux par leur soutien financier, et bien sur le Foyer Rural, les bénévoles, et tous ceux qui de près ou de loin nous apportent leur soutien.*

**Un grand merci à toutes et à tous !**

# BUDGET

## NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

### BUDGET PRIMITIF ET ANNEXE 2022

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévue à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annuité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le budget primitif a été approuvé par le conseil municipal le 9 avril 2022.

# BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune

### Les dépenses :

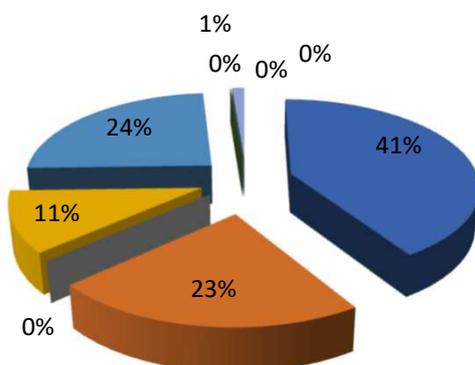
Celles-ci s'élèvent à 515 266,75€.

Voici le tableau par chapitre :

Chapitre	Libellé	Prévision 2022
011	Charges à caractère général	210 664,47
012	Charges de personnel	115 500,00
014	Atténuation de produits	700,00
65	Subventions participations	57 217,00
23	Virement à la section d'investissement	124 659,47
68	Dotation aux amortissements	193,56
66	Charges financières	6 267,25
67	Produits exceptionnels	0,00
6817	Provision pour créance douteuse	65,00
	TOTAL	515 266,75

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 11 Charges à caractère général
- 12 Charges de personnel
- 14 Atténuation de produits
- 65 Subventions participations
- 23 Virment à la section d'investissement
- 68 Dotation aux amotissements
- 66 Charges financières
- 67 Produits exceptionnels
- 6817 Provision pour créance douteuse



Chapitre 011 : Ce chapitre représente les charges générales c'est-à-dire les charges qui servent à faire fonctionner les services communaux (carburants, alimentation cantine, vêtement de travail, entretiens des bâtiments et véhicules, etc).

Chapitre 012 : Ce sont les charges de personnel les salaires, cotisations et formations.

Chapitre 65 : Les subventions et autres cotisations aux associations (SIVU, indemnité élu et cotisations associations) pour une part de 11% au budget.

# BUDGET

## Les recettes :

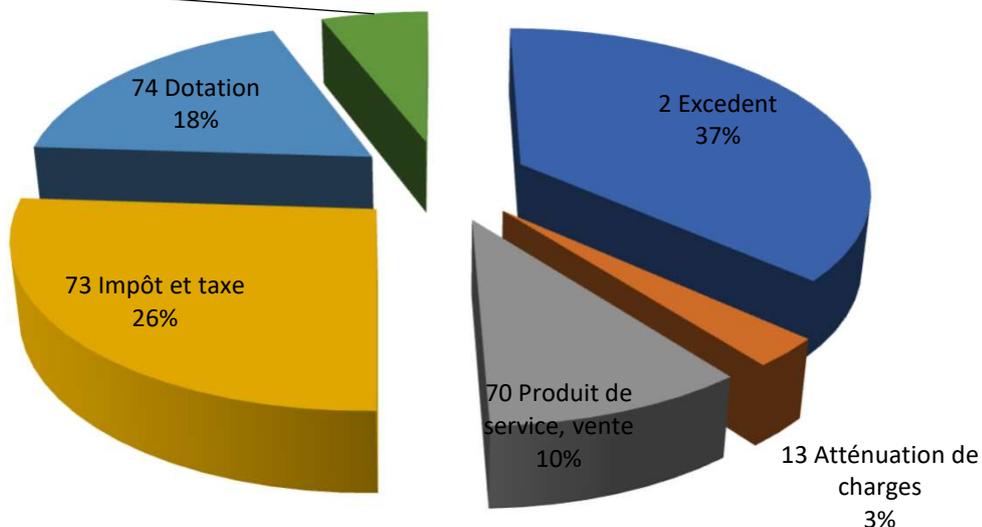
Elles sont de 515 266,75€.

Le tableau donné par chapitre ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Prévision 2022
002	Excédent	189 251,60
13	Atténuation de charges	14 508,00
70	Produit de service, vente	51 930,00
73	Impôt et taxe	135 691,94
74	Dotation	93 535,21
75	Autre produit de gestions courantes	30 350,00
	TOTAL	515 266,75

75 Autre produit de gestion courantes  
6%

## RECETTES FONCTIONNEMENT



Les impôts et taxe ne représentent que 26% des recettes du budget soit 136 391,94€.

L'excédent du budget 2021 est de 189 251,60€ (37%).

Les dotations de l'état, remboursement de la TVA représentent 18% (93 535,21€).

Les loyers quand eux ne représentent que 6% soit 30 000,00€ pour l'année 2022.

# BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

### Les dépenses :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 562 474,92€.

Les investissements prévus à l'exercice 2022 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (Chapitre 23) : 403 712,40€

- Église Tranche 1 : 140 000€
- Chaufferie mairie : 99 150,24€
- Équipement pour le restaurant : 3 500€
- Travaux accessibilités bâtiment La Poste : 160 562,16€

Pour les frais de diagnostic du restaurant (Chapitre 20) : 788,09€

Pour les autres opérations d'immobilisations (Chapitre 21) : 114 603,64€

- Voirie globale : 42 087,82 qui se décompose comme suit :
  - Voirie Chauzeix : 22 087,82€
  - Voirie communale : 20 000,00€
- Travaux cimetière : 4 000,00€
- Aménagement stade FREETNESS : 8 772,00€
- Saleuse : 8 400,00€
- Balayeuse (achat avec la commune d'Orliac de Bar) : 3 500,00€
- Luminaires : 6 500,00€
- Nettoyeur haute pression thermique : 2 000,00€
- Station-service : 12 974,00€

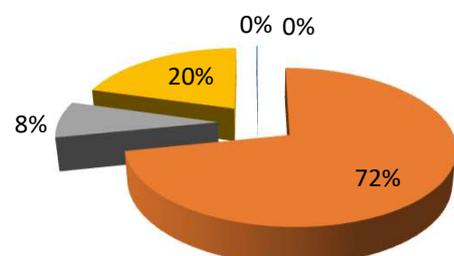
Le tableau qui suit reprend les chapitres globaux :

Chapitre	Libellé	Prévision 2022
001	Résultat reporté	0,00
23	Immo en cours	403 712,40
16	Emprunts et dettes assimilées	43 370,79
21	Immo corporelles	114 603,64
20	Immo incorporelles	788,09
	TOTAL	562 474,92

Le graphique fait apparaître que les travaux en cours représentent 72% du budget des dépenses d'investissement en cette année 2022.

## DÉPENSES INVESTISSEMENTS

- 1 Résultat reporté
- 23 Immo en cours
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 21 Immo corporelles
- 20 Immo incorporelles



# BUDGET

## Les recettes :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 562 474,92€.

Elles sont constituées par :

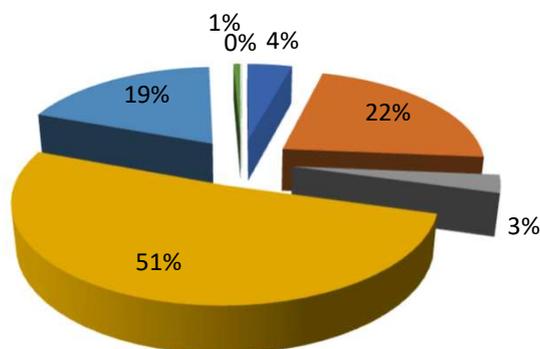
- Les subventions : 288 671,72€ (État, Région, Département)
- Les fonds de compensation de la TVA : 20 014,51€ (Chapitre 10 dotation et fonds divers)
- Emprunts : 104 999,76€

Le tableau qui suit récapitule les recettes :

Chapitre	Libellé	Prévision 2022
10	Dotations et fonds divers	23 669,51
21	Virement de la section d'investissement	124 659,47
1068	Affectation de financement N-1	16 700,90
13	Subvention d'investissement reçues	288 671,72
16	Emprunt et dettes assimilées	104 999,76
204	Acquisition terrain -DSIL	3 580,00
28	Amortissement lampes à vapeur	193,56
	TOTAL	562 474,92

## RECETTES INVESTISSEMENTS

- 10 Dotations et fonds divers
- 21 Virement de la section d'investissement
- 1068 Affectation de financement N-1
- 13 Subvention d'investissement reçues
- 16 Emprunt et dettes assimilées
- 204 Acquisition terrain -DSIL
- 28 Amortissement lampes à vapeur



A noter que les subventions reçues sont la moitié des ressources du budget investissement de la commune.

# Activité économique

## Arrivée nouveaux gérants PROXI

Après presque 40 ans d'activité familiale, Agnès et Georges Chopinot ont transmis leur supérette à Eric et Christelle qui ont repris en juillet sous l'enseigne PROXI. Bonne retraite à Agnès et Georges et bienvenue à Christelle et Eric !



## Jean Maison, mis à l'honneur

Le programme corrézien au salon du Made In France a été présenté dans les ateliers du comptoir de l'herboristerie de Jean maison à Saint Augustin, qui est récemment labélisé marque Origine Corrèze. Bravo à lui !



# Départ à la retraite

## Mot départ à la retraite Nanou

*Bonsoir à vous tous et merci pour votre présence à l'occasion du départ à la retraite de Marie Hélène, Nanou pour tous !*

*Nanou tu as rejoint la commune de Saint Agustín et plus particulièrement l'école en septembre 2003. Agent du SIVU, tu as été ATSEM jusqu'en décembre 2012 puis chargée de la cantine à l'école de Chaumeil ; poste que tu as occupé jusqu'au 31 décembre 2017.*

*En janvier 2013 la poste devenait agence communale et tu étais la personne adéquate pour être l'agent en charge de l'agence postale. La commune de Saint Augustin (Michel Brette) t'a recruté à ce moment-là.*

*Il était important pour la commune de conserver ce service, indispensable aux habitants.*

*Il a fallu te former et découvrir le métier pas toujours simple d'agents de la poste, la gestion des colis, des courriers, et de l'argent. Ce travail demande rigueur, confiance et professionnalisme, ce dont tu as su faire preuve sans difficultés !*

*Au nom de l'équipe municipale d'aujourd'hui et des précédentes je te remercie pour ton travail et ton implication. Nous t'avons laissé pendant ces 9 années les clés de la Poste sans aucune inquiétude !*

*Depuis 2017, tu avais un peu plus de temps libre, maintenant tu as tout le temps devant toi ! les balades, les petits enfants même s'ils grandissent, ta famille et tes amies, tu dois profiter et ne pas voir le temps passé, tous les retraités sont débordés !*

*Avec un peu de retard, nous allons partager le verre de l'amitié en ton honneur et aussi te remettre un cadeau en souvenir.*



# Hommage à Michel Brette

**Le 18 juin 2022, mot de Marcel Auboiron**



*Il me revient l'honneur de saluer la mémoire de Michel Brette, enfant de Saint Augustin, qui a vu le jour le 7 septembre 1949 à Paris. Il arrive au village familial à l'âge de trois ans sur le domaine du Theil (le Tilleul en français).*

*Ecolier à Saint Augustin, je me souviens avoir partagé avec lui, à quelques années d'écart, les mêmes bancs, les mêmes jeux, le même enseignement durant l'école primaire. Après ses études au collège de Corrèze puis au lycée, il rejoint l'Ecole Normale pour devenir instituteur.*

*Au cours de sa carrière il franchira, grâce à ses compétences, les étapes qui le conduiront à la direction d'une école en Xaintrie, puis il deviendra maître formateur, directeur de l'école annexe, fonction éminente où son travail sera salué à juste titre.*

*Très compétent, à sa retraite, il demeure dans l'éducation nationale comme délégué départemental, et il fera partie, en tant que personne qualifiée, d'une commission en charge, avec les élus, de la carte scolaire. Conseiller municipal et maire, Il a toujours défendu les institutrices et les instituteurs au sein des conseils d'école. Il s'est beaucoup investi dans le regroupement pédagogique intercommunal de Chaumeil, Orliac de Bar et Saint Augustin. Une ancienne élève m'a rappelé que le jeudi après-midi, lors des regroupements périscolaires qui ont eu lieu durant quatre années les jeudis après-midi, il s'occupait d'un groupe d'enfants, en leur parlant du patrimoine local.*

*Michel Brette était un pédagogue formé à l'école de la République, conscient de ses responsabilités, féru dans ses domaines de compétences, il plaçait, à juste titre, son travail à la hauteur de sa confiance en l'institution scolaire, comme lieu de structuration des enfants que les enseignements fondamentaux et la connaissance permettent de développer.*

*Ouvert aux autres, son projet éducatif, mis en œuvre auprès des futurs instituteurs, sera toujours réalisé dans le calme, sans imprécation ni arbitraire. Jamais ses choix personnels ne seront mis en avant, pour éviter tout préjudice au plan culturel ou relationnel. C'était un homme discret, presque taiseux comme certains paysans, dont il gardait également l'esprit de modestie.*

*Très observateur, très attentif, il orientait ses élèves avec une fermeté bienveillante. Esprit positif, il prenait le temps de la réflexion afin d'établir avec l'autre un chemin de progrès. Plein de bon sens, de réserve, il possédait une intelligence vive. Très informé, il recueillait également les traditions de nos villages, parfois par écrit, pour en conserver une trace.*

# Hommage à Michel Brette

*Michel, c'était une voix claire, sensible, un humour riche de l'ironie de nos terroirs, dont la langue limousine est porteuse. Très attaché aux valeurs traditionnelles et culturelles de sa commune et du pays des Monédières, il savait allier les coutumes et les personnalités. On reconnaissait sa voiture à son célèbre rameau de buis béni posé sur le tableau de bord. Il avait un amour sincère de la nature, de son terroir et de ses compatriotes. Il aimait se ressourcer parmi les arbres de son domaine, marcher à travers les prés, les pépinières, le vestige des châtaigneraies. Il avait restauré, dans l'esprit du pays, sa maison du Theil.*

*Elu en 1977 pour la première fois conseiller municipal sous la mandature de Maurice Martinie, il poursuivi son engagement auprès de Pierre Martinie, de 1989 à 1995.*

*De 1995 à 2001 il sera 2<sup>ème</sup> adjoint de Francis Chastagnol.*

*Après l'élection de Guy Marouby, il restera 2<sup>ème</sup> adjoint de 2001 à 2008, puis sera élu maire de 2008 à 2020.*

*Très attaché à sa commune, il s'est imposé comme un gestionnaire prudent et avisé.*

*Proche des agriculteurs, des artisans, de tous les villageois qu'il connaissait bien, il savait aussi le nom des lieux-dits, la nature des chemins, les particularités des villages.*

*A l'origine de la création du groupe folklorique de la Maînade, membre du foyer rural,*

*Président du club de football, qui sans lui n'aurait jamais vu le jour, il fut l'initiateur de sorties mémorables avec les jeunes de Saint Augustin, il était à ces moments là plus éloigné de sa réserve naturelle, et toute sa générosité s'exprimait.*

*Homme rare, son investissement personnel était à la hauteur des buts qu'il s'était fixés. Une rigueur dans les tâches à accomplir, une implication totale, faisaient de lui quelqu'un sur qui l'on pouvait s'appuyer.*

*Maire honoraire après 2020, trésorier de l'association des \_maires de la Corrèze, conseiller d'agglomération, à chacun de ces postes, il a œuvré avec sérieux. Membre de l'association saint Augustin, il a contribué au lancement des premières études de la nouvelle étape de la restauration de notre église.*

*Très averti des arcanes de l'administration, de très bon conseil et suivant ses dossiers, il possédait une remarquable connaissance des familles de notre commune. C'était un homme de débat, ferme en ses convictions, mais disponible pour l'écoute et la controverse.*

*Michel Brette était un homme sincère, sensible, d'une droiture exemplaire, voué au bien commun.*

*Michel, devant tes amis rassemblés pour un dernier adieu, merci ! Et je voudrais te dire que nous garderons toujours ton souvenir et ton exemple en nos cœurs. Toi, l'homme du Theil, tu nous quittes au moment où les tilleuls embaument notre village, comme pour saluer l'homme sincère que tu n'as jamais cessé d'être.*

## COMMUNES

Bar  
Champagnac la Prune  
Chaumeil  
Clergoux  
Correze  
Espagnac  
Eyrein  
Gimel les Cascades  
Gros Chastang  
Gumond  
La Roche Canillac  
Marcellac la Croisille  
Meyrignac L'Eglise  
Orliac de Bar  
St Augustin  
St Bazile de la Roche  
St Martin La Méanne  
St Pardoux la Croisille  
St Paul  
Sarran  
Vitrac/Montane

SERVICE DE  
PORTAGE DE REPAS A DOMICILE  
E.H.P.A.D.  
1 rue de Goutteredon  
19800 CORREZE

### CONTACT :

EHPAD DE CORREZE

Service administratif

Tel : 05 55 21 13 21 (choix 1)

Mail : maison-retraite-correze@orange.fr

Point information ouvert du :

Lundi au vendredi de 9 h à 17 h  
(sauf fériés)

Service public relevant de l'Etablissement public  
d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
(E.H.P.A.D.) de Corrèze  
SIRET 26190621800043  
Agrément cuisines n° FR 19 062 001

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



E.H.P.A.D.  
1 rue de Goutteredon  
19800 CORREZE

Ce service s'adresse :

Aux personnes adultes,  
Aux personnes âgées,  
Aux personnes en situation de  
handicap  
A des structures ayant besoin  
d'un service de restauration

### PRESTATAIRE :

Cuisines EHPAD CORREZE

19800 CORREZE

### Prix (2022) :

12.70 € / journée alimentaire  
(déjeuner+dîner)

Possibilité de prise en charge  
financière par le Département de  
la Corrèze et crédit d'impôt

### COMPOSITION :

#### Midi

Potage de légumes  
Entrée  
Viande ou poisson ou œuf  
Féculent ou légumes  
Fromage  
Dessert

#### Soir

Potage de légumes  
Plat complet  
Dessert

### CONDITIONNEMENT :

Repas livrés dans des box ou plateaux  
et des barquettes individuelles à usage  
unique et maintenues à une  
température comprise entre 0 et 4 °C.  
Les livraisons sont effectuées par la  
Poste, avec un véhicule frigorifique  
(plateaux).

### LIVRAISON : (La Poste)

**Lundi** : livraison des repas du mardi  
**Mardi** : livraison des repas du  
mercredi  
**Mercredi** : livraison des repas du  
jeudi et vendredi  
**Jeudi** : livraison des repas du samedi  
**Vendredi** : livraison des repas du  
dimanche  
**Samedi** : livraison des repas du lundi

« Veille sociale » effectuée par la  
Poste.

### Régime alimentaire :

Diabétique, sans sel  
(sur prescription médicale)

### COMMANDE :

Elles doivent être passées ou  
annulées 72 heures (3 jours) à  
l'avance.  
(sauf urgence)

# 2023



*Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent  
de passer de Joyeuses fêtes de fin d'année  
et vous invitent pour les vœux  
le samedi 14 janvier 2023 à 18h00 à la salle des fêtes*